

Image not found or type unknown



Droit de succesion suite au deces d un frere

Par **carole**, le **07/01/2010** à **13:45**

Bonjour rnrnmon frere est decede le 17 juillet 2005, hier 6 janvier je reçois un courrier de sa banque me reclamant la somme de 6799,33 suite a un decouvert bancaire sous plis ordinaire.rnrnJe voudrais savoir le delai que j'ai pour renoncé a la succesion sachant que je n'ai jamais rien perçu de mon défunt frère.rnrnMerci de votre aidernrneuiller ageer mes respectueuses salutations